

MOBILISATION HISTORIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

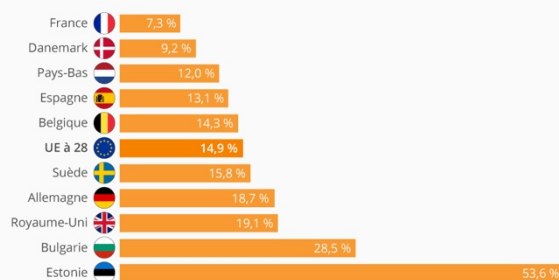
DECRYPTAGE

Le gouvernement a avancé ses pions de manière stratégique depuis le printemps dernier pour finalement dévoiler un projet de réforme qui annonce un changement de société alarmant, inégalitaire et brutal. Faisant fi de ce qui constitue le ciment solidaire de notre société et des conquies ayant construit le taux de pauvreté des retraités parmi les plus faibles d'Europe, Emmanuel Macron et son gouvernement ne montrent pour le moment aucun fléchissement, ne font aucune entorse à leur projet d'expansion néo-libérale, de financiarisation de la société.

Les arguments de simplicité et d'universalité rejoignent les éléments de langage que nous subissons déjà dans l'Éducation comme la confiance ou le mérite. Le gouvernement renvoie chacun à sa propre responsabilité quant aux points qu'il pourra accumuler. C'est un déni de solidarité et cela démontre une volonté de ne pas lutter contre les inégalités. Depuis le début de la mobilisation contre le projet de réforme, nous dénonçons l'attaque faite à nos niveaux de pension. Attaquer les régimes spéciaux sur l'argument du privilège ne tient pas. En faire également les responsables d'un système qui aurait du mal à être financé est également une contre-vérité (les régimes spéciaux ne représentent que 3% des retraites). Le projet du gouvernement est de faire travailler plus longtemps (âge pivot à 64 ans, avec procédés de décote et surcote), de réduire le montant des pensions (prise en compte de la totalité de la carrière, système de capitalisation par point « à l'aveugle », et limitation de la part des pensions à 14% du PIB) et d'affaiblir encore la part de solidarité de notre société en détruisant les systèmes collectifs au profit d'une capitalisation

Pauvreté des retraités : la France mieux lotie que ses voisins

Part des retraités menacés de pauvreté dans l'Union européenne en 2018 *



* Sélection de pays de l'UE. Donnée de 2017 pour le Royaume-Uni. Eurostat définit le seuil de risque de pauvreté quand les revenus après transferts sociaux sont inférieurs à 60 % du revenu médian.

© Statista, FR

Source : Eurostat

statista

individuelle. Derrière la pseudo-justification économique, c'est la place du retraité dans la société qui est remise en cause et dégradée. Le retraité n'est pas un inactif, il participe encore et toujours à la production de valeur. C'est le sens de la poursuite du salaire à la retraite, indépendamment des cotisations versées.

Les annonces du gouvernement souffrent également de nombreuses incohérences pourtant mises en avant comme des piliers incontournables. L'universalité du système, mise en avant par E Macron à Rodez le 3 octobre comme par E Philippe lors de la présentation le 11 décembre du projet de réforme, est chaque jour contredite pour permettre des aménagements par secteurs dans le but de casser la mobilisation. En tentant de promettre des reports d'applications (danseuses de l'opéra...), ou en maintenant des âges de départ sous les 64 ans annoncés (police...), le gouvernement fait l'aveu d'une réforme régressive et inégalitaire. Ne reculant devant rien, ce gouvernement irresponsable souhaiterait que nous léguions à nos enfants ce que nous n'acceptons pas pour nous ! (clause du grand père). Cette réforme répond à une volonté de destruction des acquis sociaux de toutes et tous, quelles qu'en soient les conséquences.

Le projet de réforme présenté n'a trompé personne, du public ou du privé, car tout le monde sera perdant. Si le secteur privé est déjà pour une part dépendant d'un système par points, le passage au système « universel » accentuera les inégalités et les pertes de pension. La valeur variable du point constitue pour le politique une variable d'ajustement budgétaire. Elle permet une baisse du coût des retraites par ajustement des paramètres. Rappelons que dans le système AGIRC - ARRCO, le taux de rendement du point (rapport entre valeur d'achat et valeur de service au moment de la liquidation de la retraite) est passé de 16% dans les années 60, à 7,15% en 2000 puis 5,99% en 2018 (Monde diplomatique, Janvier 2020). Cela montre que la prédiction du montant de la retraite est une inconnue dans ce système.

La réforme des retraites sert l'appétit du secteur assurantiel qui sera le grand gagnant de la réforme en mettant la main sur les millions d'euros de nos retraites. Nous serions finalement contraints d'y avoir recours pour avoir des retraites décentes. Décomplexé et frisant l'insolence en plein mouvement social, Emmanuel Macron a osé décorer de la légion d'honneur Jean François Cirelli, directeur de la branche française de BlackRock, le principal fonds de pension (6000 milliards de dollars en gestion, soit approximativement deux fois le PIB de la France)

SnePU
F.S.U.

Dans la série "quand est ce qu'on en finit avec le cynisme ?"

"les femmes seront les grandes gagnantes..."

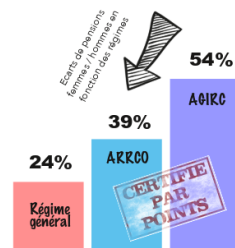


Ecart salarial femmes Hommes = **24 %**

mais écart tous régimes confondus à la retraite = **42 %**

La retraite actuelle augmente les inégalités salariales.

Est-ce normal ? NON !



« Les régimes complémentaires sont beaucoup **plus contributifs** que les régimes de base ou les régimes intégrés au sens où le **poids des dispositifs de solidarité y est plus faible** (6,9 % contre 23,1 %). »

DREES n° 72 Janvier 2016

Source Le Monde 28/11/2019 et Christiane Marty, membre du conseil scientifique d'Altac - 16/11/2019



UNE MOBILISATION D'ORES ET DEJA HISTORIQUE



Le 5 décembre 2019 s'enclenchait une dynamique de mobilisations dont il faut remonter désormais à mai 68 pour trouver une comparaison dans la longévité du mouvement social. Ce jour-là, ce sont 1,6 millions de personnes qui défilent dans les rues de France soutenues par 70% de l'opinion publique. Depuis ce jour, le chiffre du soutien de l'opinion publique au mouvement de contestation n'a cessé d'être majoritaire.

La FSU a soutenu depuis le début du mouvement les initiatives locales sous toutes leurs formes et a su rassembler autour de temps forts de manifestations. Après le 5, des centaines de milliers de personnes ont défilé les 10, 12, 17 et 19 décembre pour demander l'abandon de ce projet de réforme.

Dans chaque secteur, dans chaque profession engagée dans le mouvement, la diversité d'actions mises en place a concouru au développement d'une mobilisation populaire. Dans l'Éducation, les tractages, les liens renforcés avec les fédérations de parents d'élèves, les heures mensuelles d'information syndicale, le développement de collectifs de secteurs, les votations citoyennes, les assemblées générales, la mise en place de caisses de grève, les groupes de partage sur les réseaux sociaux ont fleuri dans tous les établissements.

A tous les niveaux les chiffres de la mobilisation sont historiques. Le 5 décembre, 65% des enseignants étaient en grève.

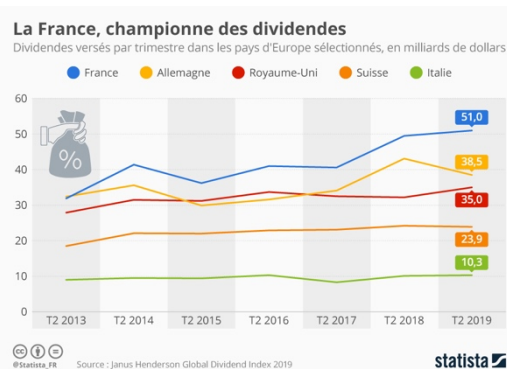
Nous devons poursuivre la mobilisation et interpeller les députés de nos circonscriptions. Ils doivent entendre nos analyses et nos revendications et ensuite porter ces problématiques à l'Assemblée.

Continuons également d'aller à la rencontre des collègues, des parents, de la population par le biais d'AG, de réunions publiques pour continuer de convaincre que la réforme proposée porte en elle un accroissement des inégalités et une baisse évidente des pensions.

L'OBSTINATION DU GOUVERNEMENT

Devant un mouvement d'une telle ampleur, devant le refus général du projet de réforme, le gouvernement doit revoir sa copie et investir le « dialogue social », qui n'existe finalement plus pour le moment que dans les discours aux médias ou les vœux du nouvel an.

Malheureusement nous faisons le constat d'une communication en échec qui prend des allures de destruction assumée du modèle social français.



E Philippe, le 11 décembre, a osé mettre en avant les partenaires sociaux comme co-gérants du futur système de retraite. Dans le contexte actuel, où la loi de Transformation de la Fonction Publique a su détricoter les prérogatives des commissions paritaires, donc en faisant sortir les représentants du personnel des opérations de gestion des carrières, des avancements, ce n'est pas une proposition crédible ! Lorsque les réformes du Lycée, du Lycée professionnel, du Bac

ont subi des revers unanimes dans les instances, le gouvernement a choisi de passer outre et n'a pas tenu compte de l'avis des syndicats, des représentants élus des personnels. Hélas, la situation actuelle des élèves, des enseignants, des parents, des personnels administratifs face à la mise en place des épreuves communes de contrôle continu (E3C) révèle le bien-fondé du refus, que nous avons émis avec d'autres syndicats, de telles réformes.

Et puisque rien n'est jamais trop gros quand il s'agit de focaliser les regards sur le doigt qui cache la montagne, le gouvernement en arrive à qualifier « d'avancée sociale majeure » (E Philippe, 10 décembre) la garantie de 1000 euros pour une carrière complète au SMIC. Le problème c'est que cette disposition existe déjà dans la loi de 2003... Et puis qu'est-ce qu'une carrière complète au SMIC dans le système par points ? Enfin, le seuil de pauvreté étant de 1042 euros mensuels, nous nous indignons de la publicité d'une telle annonce. C'est un véritable affront pour celles et ceux qui toute leur vie ont déjà vécu dans la difficulté et qui n'auront comme perspective ensuite que de survivre avec de si faibles moyens. Dans le même temps, la France peut se targuer d'être la championne d'Europe de versement des dividendes aux actionnaires. La France a versé, en 2019, 51 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires, bien devant l'Allemagne (38,5 milliards), le Royaume Uni (35 milliards), la Suisse (23,9 milliards) et l'Italie (10,3 milliards) (source : Janus Henderson Global Dividend Index, 2019). Dans le même temps, les dispositifs comme le CICE continuent d'arroser des entreprises qui licencient (Carrefour, Ford). La fraude et l'évasion fiscales, qui représentent des milliards d'euros, sont passées sous silence par le gouvernement.

Le gouvernement a compris qu'il fallait focaliser l'attention du peuple sur des éléments techniques et présenter comme du bon sens le fait de travailler davantage puisque l'espérance de vie augmente. C'est omettre de mentionner que l'espérance de vie en bonne santé stagne autour de 63 ans depuis une dizaine d'années. C'est omettre de dire qu'aux États Unis, dont le système de retraites est en partie par points, cette espérance de vie en bonne santé est en train de subir une évolution décroissante. Et c'est omettre de souligner que l'accroissement de l'espérance de vie résulte, avec les progrès de la médecine, de la qualité de vie, de nombreuses réformes positives dans le cadre du travail et de la retraite (diminution du temps de travail journalier puis hebdomadaire, congés payés, diminution de l'âge de départ à la retraite).

Pour répondre au ministre de l'Éducation nationale, non nous ne sommes pas ceux qui « ne comprennent pas bien ». Bien au contraire ! L'ampleur de la mobilisation le prouve et nous sommes déterminés à aller au bout et obtenir l'abandon de ce projet de réforme.

LA SITUATION APRES UN MOIS DE MOBILISATION

Malgré de nombreux appels du pied en direction des syndicats réformistes, le gouvernement n'a pas infléchi sa ligne directrice et reste campé sur son projet.



Centrer les débats autour de l'âge pivot à 64 ans est la stratégie gouvernementale à laquelle le SNEP et la FSU n'adhèrent pas. C'est l'essence du projet qui est combattue, à commencer par le passage d'un système à prestations définies remplacé par un système à cotisations définies dont la valeur de l'épargne effectuée pourra fluctuer au gré des situations et des politiques budgétaires. Nous adhérons à l'idée que la retraite est un droit et pas une tombola !

Depuis le début de la mobilisation, l'ensemble des analyses produites, de tous bords, se rejoignent sur le fait que le projet de réforme des retraites conduit à une baisse des

pensions et favorise le développement des inégalités, notamment pour les femmes et les précaires.

Le SNEP et la FSU combattent toutes formes de précarisation et rappellent que des financements sont possibles pour développer et améliorer le système actuel. Rappelons que ce système produit un taux de pauvreté chez les retraités parmi les plus faibles d'Europe, que cette situation est enviable et qu'il convient par conséquent d'agir pour améliorer ce système plutôt que pour le détruire. Parmi les leviers à actionner pour une réforme par le haut, nous avançons quatre propositions : le développement d'une politique d'emploi ambitieuse (le SNEP demande un plan de recrutement de 1500 postes en EPS), une action sur les salaires (une hausse des salaires représenterait jusqu'à 30 milliards d'euros) et l'égalité salariale femmes / hommes (6 milliards), une action sur les cotisations (suppression des exonérations comme le CICE - 20 milliards, hausse des cotisations de 0,2% qui permet l'équilibre du régime général - 11 milliards, faire contribuer les revenus financiers à hauteur de 10,45% - taux employeur - 30 milliards, éradiquer la fraude aux cotisations sociales - 7 à 9 milliards), mais aussi agir sur la fiscalité (stopper les cadeaux fiscaux - 5 milliards, stopper la fraude fiscale - 80 à 100 milliards, et récupération de la CADES en 2024 - 24 milliards).

POUR UNE VERITABLE REVALORISATION SALARIALE DES ENSEIGNANTS

De l'avis de tous (médias, gouvernement...) les enseignants seront les grands perdants de cette réforme. Le simulateur mis en place dès le début de la mobilisation par le SNES FSU fait état de pertes de pension jusqu'à 900 euros par mois en fonction des situations.

Le gouvernement a été bien en peine de proposer un outil « officiel » pour valider ses propositions. Dans le simulateur du ministère, l'âge pris en compte pour l'entrée dans la vie active a été calibré à 22 ans. C'est un leurre. L'INSEE quant à elle propose 25 ans pour l'accès à l'autonomie et les travaux de la CGT évoquent même 28 ans. Pour les enseignants, la communication ministérielle s'est contentée d'une simple page où il est noté en gros : « le gouvernement garantit aux enseignants que leurs retraites ne baisseront pas ». De garantie nous n'en avons pour le moment aucune et les compensations annoncées prennent davantage l'allure de transformation du métier que de reconnaissance enfin effective du travail des enseignants.

La situation ne doit pas occulter le combat contre le projet de réforme qui reste une lutte de société et ne doit pas prendre le biais d'un raisonnement cloisonné, corporatiste. Néanmoins, il est utile de comprendre le chemin emprunté par l'exécutif pour mener à bien son projet. Il y a une forte articulation entre le projet de réforme des retraites et la remise en cause du métier enseignant. Nous devons en saisir rapidement les enjeux.

Face à la perte énorme de pension pour les enseignants, le gouvernement clame haut et fort depuis plusieurs semaines qu'il n'y en aura aucune et qu'une revalorisation est examinée. C'est extraordinaire lorsqu'on sait que l'on sort d'une longue période de négociation sur les salaires et qu'il n'en est rien ressorti quant au dégel de la valeur du point d'indice, donc d'une véritable revalorisation ! (Lire en complément l'article de Pascale Fourier « Retraites à l'Éducation Nationale : courber la tête encore ou lutter vraiment ? », Médiapart, 5 janvier 2020)

A l'évidence, le premier ministre et JM Blanquer ne parlent en aucun cas de la nécessaire revalorisation salariale, et de la refonte de la grille indiciaire que réclament le SNEP et la FSU. Le discours ministériel porte sur les primes et plus encore sur la refonte du métier enseignant. Le rapport CAP 22 de 2017 porte en lui l'essentiel de l'ambition de notre gouvernement : changement des règles d'affectation, formation continue pendant les vacances, annualisation des services, création d'un « nouveau corps enseignant » avec de nouvelles missions, modulation des obligations de service en fonction de l'ancienneté, rémunération au mérite, heures supplémentaires, recours accru à la contractualisation... La revalorisation avancée est une erreur linguistique ! Il s'agit en fait de la destruction du corps des enseignants, d'une dissolution du statut pour une « ubérisation des métiers enseignants » (P Devin, Médiapart, 1^{er} janvier 2020). C'est une attaque en règle contre le système scolaire et contre l'intérêt général. Nous craignons que le dessein du gouvernement ne conduise qu'à davantage d'inégalités territoriales, de souffrance au travail et le creusement du fossé entre les classes sociales.

En attaquant de cette manière le corps enseignant, E Macron caresse le doux rêve de révoquer le statut des fonctionnaires pour faire entrer davantage de financiarisation et de privatisation dans le fonctionnement de l'État.

La coupe est pleine.

Véritable projet de société pour la finance et les plus riches, le projet de réforme des retraites doit être combattu jusqu'à son abandon.

La réforme proposée est une destruction sociale au profit de l'épargne individuelle, de la capitalisation. Elle sert donc les intérêts des groupes financiers, des fonds de pension.

La réforme des retraites présentée est un prétexte à une financiarisation accrue de l'économie au détriment des salariés. La volonté de briser le collectif et les solidarités est flagrante. La précarité n'est pas combattue mais appréhendée comme un fait indépassable. Le SNEP et la FSU dénoncent cet état de fait et appellent toutes et tous à continuer de se battre contre la précarisation des emplois (en réclamant un plan de titularisation pour les collègues contractuels), pour l'égalité femmes - hommes, pour le développement des services publics, garants de l'égalité territoriale et du partage des richesses.

Une pétition nationale est en ligne : lapetitionretraite.fr

Signez là !

Fabrice ALLAIN